

Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Réunion du 8 mai 2023

Renseignements supplémentaires demandés au directeur parlementaire du budget (DPB) dans le cadre de l'étude du Comité sur le budget principal des dépenses 2023-2023.

1. Le député Michael Barrett a demandé au DPB d'indiquer sa plus récente estimation du coût du programme gouvernemental de rachat d'armes à feu.

En juin 2021, le DPB a publié une [Évaluation du coût du programme de rachat d'armes à feu](#), dans laquelle il a estimé que l'indemnisation versée dans le cadre du programme pourrait atteindre au total 756 millions de dollars, selon le nombre d'armes à feu visées au Canada, le taux d'utilisation et le barème de prix retenu.

En mai 2023, le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures visant la mise en œuvre du programme. Le DPB a présenté une demande d'information ([IR0692](#)) au ministre de Sécurité publique Canada afin d'obtenir des précisions supplémentaires sur les nouveaux paramètres du programme. Selon les renseignements que le Ministère lui fournira, le DPB déterminera quand procéder à une nouvelle analyse de la question et quelle portée donner à cette analyse.

2. La députée Stephanie Kusie a demandé les revenus budgétaires de la taxe sur les produits et services perçus sur la redevance fédérale sur les combustibles.

Le tableau suivant résume le tableau 3 - Incidence budgétaire de la redevance fédérale sur les combustibles dans le cadre du Plan de réduction des émissions pour 2030, qui a été présenté dans le rapport du DPB intitulé [Analyse distributive de la redevance fédérale sur les combustibles dans le cadre du Plan de réduction des émissions pour 2030](#) :

| en millions de \$ | 2023-2024 | 2024-2025 | 2025-2026 | 2026-2027 | 2027-2028 | 2028-2029 | 2029-2030 | 2030-2031 |
|-----------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Taxe sur les produits et services | 429 | 526 | 603 | 680 | 749 | 811 | 870 | 924 |

3. Le député Kelly McCauley a demandé si le DPB pouvait examiner les effets du blanchiment d'argent sur le prix du logement.

Le DPB a évalué la faisabilité de cette analyse. Il a déterminé que, en raison des limites des données, il ne peut pas effectuer d'analyse plus approfondie sur cette question pour le moment.

4. Le député Kelly McCauley a demandé s'il était possible d'obtenir le coût tout compris actuel par équivalent temps plein (ETP) moyen dans la fonction publique.

Le DPB est en mesure de fournir une estimation du coût tout compris par ETP sur la base de ses propres données financières. Pour ce faire, nous avons ajouté aux frais de personnel l'ensemble des coûts variables associés à un ETP supplémentaire sur une base nette (tels que les frais de télécommunications, les ordinateurs et le mobilier de bureau). Compte tenu de ces frais supplémentaires, la majoration du coût par ETP est d'environ 3 %.

Le DPB ne dispose pas de données financières de cet ordre pour les autres organisations fédérales. Toutefois, si nous appliquons la majoration de 3 % du coût par ETP à l'ensemble de la fonction publique, le coût tout compris par ETP est estimé à environ 135 000 \$ en 2023-2024. Il convient de noter que le Bureau du DPB n'est pas nécessairement représentatif de toutes les autres organisations fédérales et que la majoration peut varier d'un ministère ou d'une agence à l'autre.